

Charenton

n° 283

Mars 2024

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
**Un nouveau site Internet
de la Ville** page 8

GRAND ANGLE
Le budget 2024 page 15

AU QUOTIDIEN
**Rue de Paris : implantation
d'une arche décorative** page 21



Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 Décryptage

**"Un nouveau site Internet de
la Ville"**

10 Ensemble

11 En bref

12 En direct

15 GRAND ANGLE

"Le budget 2024"

19 Au quotidien



22 Citoyens de demain

25 Rencontre

Jean-Marc Barr

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Stéphane Legras • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Céline Lormier, Mylène Sacksick-Leiblang **Photos** Jean-François Deroubaix, Stéphane Legras, Jérôme Forçard, Nathalie Baron, Viviane Roch, Paysan vrac, Renault, Adobe Stock, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** Jean-Marc Hillereau, Stéphane Legras • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Le Conseil Municipal du 7 février 2024 a été marqué par le vote du budget, acte fondateur d'une Municipalité.

La majorité municipale a pris la décision de maintenir à l'identique le taux communal de la taxe sur le foncier bâti, dernier impôt local majeur perçu par les communes depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Vous l'aurez compris, nous avons fait ainsi le choix de ne pas augmenter la fiscalité malgré une contraction inédite de nos finances en 2024.

Grâce à une gestion rationalisée, rigoureuse et méthodique des deniers publics, notre Ville témoigne d'une solidité budgétaire, et d'une forte capacité d'adaptation, qui nous permettent de résister dans l'intérêt des habitants, des usagers des services publics et des

générations futures. Ceci, dans un contexte économique profondément et durablement dégradé par l'accumulation des effets des crises sanitaire, énergétique, économique, sociale et face aux prélèvements continus et aux décisions de l'État qui pénalisent les collectivités locales.

Les inquiétudes des Maires sont immenses car le bouclage des budgets est au fil des ans de plus en plus complexe à mener. C'est la raison pour laquelle, l'Association des Maires du 94 (AM94) poursuit sans relâche sa campagne de communication visant à sensibiliser nos concitoyens sur les finances communales qui sont asphyxiées. Notre commune subit les effets de ce contexte mais dispose encore aujourd'hui de marges de manœuvre grâce à nos efforts pour bien gérer les finances locales et les services municipaux.

Notre ligne de conduite responsable et efficace assure les Charentonnais que la municipalité investira dans tous les quartiers au profit de la qualité de vie des habitants comme de l'attractivité de la ville et offrira aux usagers un service public de qualité et efficient.

Là où de nombreuses communes sont contraintes d'augmenter les impôts locaux, de réduire les services et d'abandonner des projets, la gestion de notre équipe permettra encore en 2024 d'accélérer le développement d'actions indispensables à l'éducation, la santé, la sécurité, la transition écologique, à travers notamment la rénovation des équipements publics existants, et en construisant ceux de demain. Le dossier central de ce numéro du Charenton Magazine consacré au budget illustrera également l'ampleur de notre politique d'investissement ambitieuse.

Il nous faut réussir ce challenge malgré les fortes contraintes qui pèsent sur notre ville tout en maintenant les équilibres financiers communaux au cours de la mandature mais aussi à long terme. Garantir une situation financière saine et disposer de marges de manœuvre sur le plan financier sont les deux piliers qui permettent de moderniser la Ville et de mettre en œuvre les services dont tous les Charentonnaises et Charentonnais d'aujourd'hui et de demain, ont besoin, et notamment les plus fragiles.

Bonne lecture

< RETOUR EN IMAGES >



NUIT DES CONSERVATOIRES | Elle fut l'occasion de découvrir autrement le Conservatoire André Navarra. Le vendredi 26 janvier, les classes de formation musicale, violons, luths, clarinettes, pianos, violoncelles, guitares, musique de chambre et chant ont donné de nombreux concerts. Accompagnés de leurs professeurs, ils ont fait voyager les visiteurs, dont le Maire, Hervé Gicquel, au gré des esthétiques de Bizet, Leclerc, Massenet, Mendelssohn, Haydn, Stravinsky ou encore Tchaïkovski.



LES FRESQUES DE CHARENTON À L'HONNEUR | Le 31 janvier s'est tenue à l'Ecole urbaine de Sciences Po Paris, une table ronde intitulée "L'Espace public comme terrain de jeu" où ont été évoquées les fresques réalisées il y a quelques mois sur la chaussée et le mobilier urbain de l'avenue Jean Jaurès et les trottoirs de la rue du Général Leclerc. Ces interventions ont été guidées par Florence Cocozza, experte de l'art en ville et conçues et accomplies par l'artiste illustratrice Caroline Laguerre suite à une consultation auprès des riverains.



< RETOUR EN IMAGES >

LA FOULE AU FOULÉES | Une 39^e édition et un succès qui ne se dément pas. Des centaines de coureurs de tous âges et de tous niveaux se sont retrouvés sur le parcours sillonnant les rues de Charenton et des allées du Bois de Vincennes. Des compétitions organisées, le 11 février par l'Azur Olympique Charenton.



LES ENFANTS, À TABLE ! | Des élèves référents "commissions menus" au sein de leur école élémentaire se sont retrouvés début février à l'école élémentaire Desnos pour l'animation "Innovations Culinaires", en compagnie de Sylvain Chevalier, chef dans le groupe Elior, le prestataire de la Ville. L'objectif était de concourir à la dégustation de plats déjà testés par le service "Innovations" afin de les servir dans les restaurants scolaires.



< RETOUR EN IMAGES >

ANNIVERSAIRE DES HEURES D'ORGUE |

C'est un ciné-concert qui a salué les 20 ans des Heures d'orgue le vendredi 2 février à l'église Saint-Pierre. L'organiste David Cassan a improvisé une bande son pour orgue, en accompagnement du film muet "Notre Dame de Paris", projeté sur grand écran.



LES ENSEMBLES DU CONSERVATOIRE AU T2R |

Trombones, violons ou même harpes. Le samedi 3 février les ensembles du Conservatoire André Navarra ont investi la scène du T2R. Un théâtre pour l'occasion plein. Des concerts qui se sont déroulés en présence du Maire, Hervé Gicquel, et d'Elise Longuève, Conseillère municipale chargée des partenariats culturels.



DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHETS |

Cela fait partie du défi. Pour aider les familles participantes à réduire leurs déchets des ateliers leur sont proposés. Le samedi 3 février il s'agissait d'apprendre à fabriquer des "produits ménagers simples, sains et zéro déchet". Le précédent atelier concernait l'alimentation saine et zéro déchet et le prochain atelier abordera la réparation et le réemploi.



CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION |

Le Maire, Hervé Gicquel, Jean-Marc Boccara, Adjoint au Maire délégué aux Actions commémoratives, aux Anciens combattants, et au Devoir de mémoire, plusieurs élus et des représentants des associations d'anciens combattants se sont retrouvés les 27 janvier au monument aux morts. Il s'agissait de la Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité.

< RETOUR EN IMAGES >



SALON DE CHARENTON | Plusieurs milliers de visiteurs, plus de 200 œuvres présentées... Le 70^e Salon de Charenton qui s'est tenu du 25 janvier au 17 février à l'Espace Art et Liberté a encore été un succès. Comme le veut la tradition, son vernissage s'est déroulé en présence du Maire, Hervé Gicquel, et de Delphine Herbert, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, ainsi que du duo Ensemble Réel, l'invité d'honneur.



HOMMAGE | Quatre mois jour pour jour après l'attaque tragique perpétrée par le Hamas qui a coûté la vie à 42 Français en Israël, une journée d'hommage national aux victimes françaises des attaques du 7 octobre 2023 était organisée. En signe de solidarité, le Maire et la Municipalité ont souhaité s'associer à cette démarche. Le mercredi 7 février un temps de recueillement dans la Cour de l'Hôtel de Ville a été organisé devant un public nombreux et regroupant toutes les générations.



COMMERCE DE PROXIMITÉ | Le jeudi 1^{er} février, une cinquantaine de commerçants ont été accueillis par la Municipalité à l'Hôtel de ville pour la soirée "Ensemble renforçons le commerce de proximité". Le Maire, Hervé Gicquel, Joël Mazure, Conseiller municipal délégué au commerce de proximité, Pierre Miroudot, Conseiller municipal chargé du Soutien à l'économie locale, de l'Emploi et des relations avec les grandes entreprises, ainsi que plusieurs élus ont félicité les commerçants de leurs événements commerciaux, leurs investissements et leurs animations tout au long de l'année. Ils ont également évoqué les nouveaux commerces et les projets de la Ville pour 2024.

Un nouveau site internet de la Ville

Nouveau design plus moderne, nouvelles fonctionnalités, meilleure ergonomie... Le site internet Charenton.fr évolue dans sa forme et dans son contenu.



400 pages web, plus de 50 000 images, 16 Go de données, 430 icônes créées...Le site web Charenton.fr a connu un sérieux ravalement.

La version 3 du site, mise en ligne le 1^{er} mars, a en effet été entièrement revue et repensée par les services de la ville. En cause, la nécessité de se remettre au goût du jour. Les raisons de ce changement sont doubles : d'abord, le site était doté d'une interface technologiquement dépassée et peu efficiente face aux standards actuels. Par ailleurs, il n'était pas assez ergonomique et les informations étaient parfois dispersées. La navigation est dorénavant plus aisée, plus instinctive.

Pour ce faire, la Ville n'a pas lésiné sur les moyens. Première étape : l'analyse du trafic.

Cette étude a permis de décrypter les usages et les attentes des utilisateurs. L'occasion aussi de confirmer un engouement fort des Charentonnais pour les sites rattachés à la ville (Charenton.fr, Mon espace Ch@renton, le site des médiathèques, le site du Théâtre des 2 Rives). En outre, on recense 1 400 000 pages vues par an, soit l'équivalent de 3800 pages consultées... chaque jour !

Seconde étape : mener un travail réflexif autour de la conception de l'interface, du maquettage du design ou encore de l'expérience utilisateurs.

Des accès directs par thématiques

L'expérience utilisateur a été repensée de fond en comble, des regroupements ont été

effectués par thématique dans l'idée d'éviter trop de niveaux d'arborescence. Le concept de page d'accueil est en ce sens totalement novateur, car elle est dénuée d'ascenseur. Technologiquement, la Ville a pris le temps de trouver la meilleure solution pour permettre la consultation du site depuis son smartphone, puisque 60% des connexions se font aujourd'hui via son téléphone. Une fois la feuille de route établie, c'est donc au service de la Ville qu'est revenue la mission d'inventer un site plus clair, plus lisible et au design plus actuel. Un travail "100% fait maison" pour conserver une totale liberté de créativité, de conception et d'amélioration.

La toute nouvelle version de Charenton.fr présente finalement de nombreux avantages

< DÉCRYPTAGE >

en comparaison de l'ancienne. D'abord, la technologie utilisée permet au nouveau site d'être plus rapide, avec une accélération de la vitesse de chargement des pages.

De plus, tous les éléments s'adaptent parfaitement à la taille de l'écran d'un smartphone. La page d'accueil Charenton.fr se veut également plus esthétique, avec par exemple une image élégante ou un rappel d'événement en toile de fond. La visibilité a été nettement améliorée et le site a gagné en sobriété de lecture et d'utilisation.

Plus ergonomique, plus lisible, plus pratique

Clarté de contraste, police de caractère plus lisible, équilibrage des pages... la Ville a en effet beaucoup travaillé sur le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA). Objectif : rendre les contenus et les services numériques compréhensibles pour tous et notamment les personnes en situation de handicap.

L'interface du site est ainsi beaucoup plus sobre, plus claire et ergonomique.

Désormais, seuls six accès principaux sont disponibles en page d'accueil : démarches, actualités, médias, Mon espace Ch@renton, démocratie participative, plan interactif.

Le menu principal comporte quant à lui neuf rubriques, décomposées en sous-rubriques plus fournies, organisées comme précédemment, afin de ne pas perdre les utilisateurs. Plus globalement, l'ensemble



des pages suit une logique éditoriale plus affirmée, avec une hiérarchisation des événements par importance.

Hyper pratique : l'on retrouve la météo et le moteur de recherche en haut à droite de la page d'accueil, ainsi qu'une icône "contactez-nous" pour écrire directement au cabinet du Maire.

La loupe du moteur de recherche est une fonctionnalité essentielle. Ce moteur, qui



n'est couplé à aucun système tiers, fonctionne grâce à un "robot" développé en interne.

On notera enfin que le site a été pensé pour être numériquement responsable, avec de vraies économies réalisées dans la consommation d'énergie des données à charger.

Sans oublier...

L'application charenton.fr

La newsletter hebdomadaire (inscriptions sur le site de la Ville)

Autant de supports qui valent à Charenton 5 @ au classement des Villes internet et le label Territoire d'excellence numérique.



BÉNÉVOLAT

Une rencontre dédiée à l'engagement associatif



Pour la toute première fois, Charenton organise le 16 mars une matinée entièrement dédiée au bénévolat. Objectif : mettre en relation les associations locales et les habitants qui souhaitent s'engager. Culture, devoir de mémoire, éducation, environnement, handicap, seniors, solidarité, jumelages ou encore sport sous toutes ses formes seront représentés, le tissu associatif de Charenton étant particulièrement riche. Les associations jouent en effet un rôle essentiel au sein d'une ville : elles contribuent à la qualité de vie des administrés, à la promotion de la culture, à la solidarité, ou encore à la protection de l'environnement...

L'idée de cette manifestation émerge d'un double constat : d'une part, beaucoup de Charentonnais souhaitent s'engager dans une activité bénévole mais ne savent pas quelle association contacter, ni comment s'y prendre. D'autre part, de nombreuses associations sur le terrain manquent de bénévoles pour les épauler. Le fonctionnement de nombreuses associations repose sur le dévouement de bénévoles : cette matinée permettra de mettre en relation, sur un même lieu, les structures associatives qui recherchent des bénévoles et ceux qui aimeraient donner de leur temps pour s'engager davantage dans la vie de la cité.

Chaque association disposera d'un stand pour recevoir les visiteurs. En amont, les associations auront pris soin d'établir des "profils de postes" qui seront remis au public. Les responsables associatifs présenteront également leur structure et leurs activités. Les futurs bénévoles pourront échanger, poser toutes leurs questions, et éventuellement confirmer leur intérêt pour s'engager auprès d'une association locale.

À ce jour, une trentaine d'associations a déjà répondu présent à l'appel de la Ville.

À noter enfin que l'association France Bénévolat Val-de-Marne sera également présente. Si cette manifestation est une réussite, l'initiative pourra être renouvelée.

Samedi 16 mars, de 9h à 12h, à l'espace Nelson Paillou, 4bis avenue Anatole France (salle de basket, 1^{er} étage).

Pour plus d'infos : www.charenton.fr

HANDICAP

Nouveau calcul de l'AAH

La réforme de déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2023 et le mode de calcul de la prestation change. Son montant pour ses bénéficiaires en couple est dorénavant calculé à partir des seules ressources de la personne en situation de handicap concernée. Concrètement, cela s'est traduit par une hausse de la prestation pour près de 120 000 personnes. Ce nouveau mode de calcul soutient les bénéficiaires de l'AAH en couple dont les revenus sont les plus modestes. Par ailleurs, le nouveau mode de calcul n'a entraîné aucune baisse de l'allocation même si en théorie, le calcul déconjugalisé pouvait être défavorable pour certains bénéficiaires. Cependant pour empêcher que cela ne se produise, les personnes concernées conservent le calcul conjugalisé tant que le nouveau mode de calcul les désavantage.



SOLIDARITÉ

Vente de soupes par le Lions club

Samedi 9 mars, le Lions club mettra en vente des bocaux de soupe confectionnés par 8 restaurateurs de Charenton et Saint-Maurice, au profit de l'épicerie solidaire "Au Petit plus". Elle se déroulera au marché du centre.



ENQUÊTE

Loyers et charges à la loupe

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalisera du 2 au 24 avril une enquête statistique sur les loyers et les charges. Elle a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers. L'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation. Des foyers charentonnais pourront être interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses resteront confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.



SPORT

Un titre en judo

Jean-Marc Pace, président du Judo club de Charenton a remporté la médaille d'or au Tournoi international Eurométropole Masters vétérans de judo de Lille. La compétition s'est déroulée le dimanche 21 janvier. Le Charentonnais était engagé en catégorie M7 +100 kg.

SENIORS

Réservez votre séjour !

Il se déroulera du 22 au 29 avril au Château de la Plinguetière (Loire-Atlantique). Au programme : excursions, visite de Nantes en petit train ou du château des Ducs de Bretagne, dégustation de produits locaux... Le Château dispose de chalets en bois adaptés aux personnes à mobilité réduite. En partenariat avec l'Agence nationale des châteaux vacances.

Tarifs : entre 100 et 500 euros selon les ressources.
Informations et inscriptions au 01 45 18 36 18.



PRATIQUE

Nouveau guide du stationnement

Il sera disponible ces prochains jours. Vous y retrouverez le détail des nouvelles règles en la matière tout comme les zones de stationnement, les tarifs, et les détails pratiques par exemple pour payer votre stationnement ou votre FPS (Forfait post stationnement).

jemegare.fr/charenton-le-pont

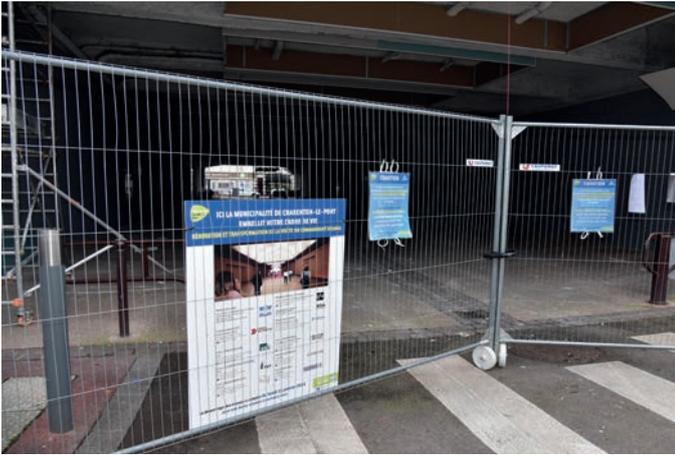


PRATIQUE

Accueil amendes supprimé

Attention, la trésorerie amende des locaux des finances publiques de la place de la Coupole ne reçoit plus le public.

impot.gouv.fr



VOÛTE DU COMMANDANT DELMAS

Travaux de réhabilitation et d'embellissement

Ils ont débuté en janvier et devraient s'étendre sur 5 mois. Les travaux de rénovation de la voûte du commandant Delmas, située près du marché du centre, ont été entrepris par la ville afin d'embellir et de requalifier cet espace.

Durant cette opération, la voûte du commandant Delmas sera fermée au public.

Ce projet a bénéficié d'une subvention de la Métropole du Grand Paris dans le cadre du contrat métropolitain de développement "Centres-villes vivants".

DÉCHETS

Les derniers chiffres du tri



C'est en 2017 que les premières collectes de biodéchets ont été expérimentées dans les écoles. Depuis elles se sont étendues aux marchés aux comestibles avec points d'apport pour les habitants et des bioseaux ont été distribués aux habitants. Par ailleurs trois points d'apport volontaire sont disponibles (Valmy, Desnos et Pasteur). Le nombre de foyers inscrits a doublé entre 2022 et 2023, ils sont maintenant 467. Enfin, au 31 décembre, 830 foyers étaient équipés d'une solution de compostage de proximité. En 2023, 100,5 tonnes de biodéchets ont été collectées sur la Ville, dont 46,5 sur les établissements scolaires, 35 tonnes sur le marché du centre et 19 sur les trois points d'apport volontaire. Du côté des 3 corbeilles compactrices Big Belly, les volumes de collecte sont passés, sur la même période, de 21 372 à 29 952 litres pour les ordures ménagères, de 23 688 à 32 904 litres pour les emballages et de 11 940 à 17 748 litres pour le verre.

FLEURISSEMENT

Plantations printanières

Les services de la Ville créeront quatre espaces de fleurissement ce printemps :

- allée des Charmes au cimetière Valmy
- rue de l'Archevêché au carrefour avec la rue des Bordeaux
 - square de la Cerisaie
 - place Henri d'Astier

BUDGET PARTICIPATIF

Votons pour vos idées

La phase d'étude d'éligibilité des projets est désormais finalisée.

Tous les habitants de 16 ans et plus sont invités à voter à titre individuel depuis le 15 février et jusqu'au 15 mai inclus pour leurs 5 projets préférés. Ils ont à choisir parmi les 22 retenus (dont 6 fusionnés) par le comité de suivi (*). Autant d'idées, d'actions ou de pistes de réflexion pour améliorer la qualité de vie au quotidien dans l'intérêt général. Grâce à la Démocratie participative, la Municipalité œuvre au plus près de la réalité du territoire.

Une FAQ, consultable sur la plateforme "La Fabrique citoyenne", a été réalisée afin de répondre aux interrogations les plus fréquemment soulevées. Elle sera régulièrement enrichie.

(*) Il est composé d'élus de la majorité et de l'opposition, d'un représentant de chaque Conseil de quartier, d'un représentant du monde associatif habitant Charenton et d'un représentant des commerçants habitant Charenton.



MODALITÉS DE VOTE

Chaque votant peut voter pour les projets de son choix qu'ils soient destinés à l'ensemble de la ville ou un quartier même si le votant charentonnais ne l'habite pas. Chaque Charentonnais vote pour 5 projets mais attention, une seule fois par projet. Comment ?

- Sur la plateforme web "La Fabrique citoyenne" (lafabriquecitoyenne.charenton.fr)
- A l'accueil de l'Hôtel de ville où des bulletins de vote et une urne sont mis à disposition durant la période de vote
- Lors des ateliers de rue avec l'aide des animateurs (dates ci-contre)

Calendrier des ateliers

Samedi 9 mars, 9h-13h :

place Ramon

Samedi 16 mars, 9h-12h :

place Aristide Briand

Mercredi 20 mars, 15h-19h :

rue de Valmy

Samedi 30 mars, 9h-12h :

square Jules Noël

Mercredi 24 avril, 14h-18h :

jardin du Cardinal de Richelieu

Samedi 27 avril, 14h-18h :

parc de Conflans

Samedi 4 mai, 10h-13h :

place Aristide Briand

Lundi 6 mai, 16h-20h :

sortie du métro Liberté



SPORT SUR ORDONNANCE

Journée passerelle le 17 avril

Elle est organisée dans le but d'aider les participants du dispositif Sport sur ordonnance à s'orienter vers les associations sportives de la ville afin de pérenniser l'activité physique dans leur vie quotidienne. A l'issue de cette journée, une table ronde listera les bienfaits de l'activité physique et d'une alimentation saine. La pratique régulière d'exercices renforce le système cardiovasculaire, améliore la santé mentale et maintient un poids corporel sain. Une alimentation équilibrée, riche en nutriments essentiels, favorise la santé digestive, renforce le système immunitaire et contribue à maintenir l'énergie nécessaire pour les activités quotidiennes.

Ainsi, l'association d'une activité physique régulière et d'une alimentation équilibrée jouent un rôle crucial dans la prévention de diverses maladies et favorisent un bien-être global.

Programme du mercredi 17 avril :

De 14h à 17h30 à l'Espace Nelson Paillou, 4bis avenue Anatole France (destiné aux participants du dispositif Sport sur ordonnance) : ateliers découverte. De 18h30 à 20h à l'Hôtel de ville, 48 rue de Paris : conférence sur les bienfaits de l'activité physique et de l'alimentation (ouverte à tous). Renseignements et inscriptions au 01 45 18 36 18

COURS D'APPRENTISSAGE VÉLO POUR ADULTES

Dernières places disponibles



Vous avez toujours rêvé de vous déplacer à vélo mais vous ne savez pas en faire ? Vous voulez vous y mettre à l'approche du printemps ? Pour la 4e année consécutive, la Ville de Charenton vous propose d'apprendre le vélo gratuitement en 10 séances, de mars à juin. Elles seront encadrées par deux moniteurs professionnels d'une vélo-école partenaire. A la fin de ces cours, l'objectif est d'être capable de circuler à vélo dans la ville, sereinement et en toute sécurité.

Ces cours s'adressent à des adultes ne sachant pas faire de vélo.

Par petit groupe de 15, chaque semaine, vous pourrez participer à une séance de 2h en plein air dans un site protégé puis dans les différents quartiers de Charenton. L'ensemble du matériel (vélo, casque, gilet) vous sera fourni. En plus d'apprendre à rouler à vélo (tourner, pédaler,

rester en équilibre, gravir une pente, etc.), quelques bases théoriques sur l'entretien du vélo et la sécurité routière vous seront dispensées. A noter que chaque année, la Ville est contrainte de refuser des demandes car les cours sont complets. Une fois son groupe choisi, il est donc attendu de la part de l'élève la plus grande assiduité possible.

Il reste encore quelques places pour le cours du mercredi de 9h à 11h. Les séances auront lieu du 13 mars au 19 juin 2024. N'attendez pas, les places sont limitées !

Renseignements et inscriptions : ecologie-urbaine@charenton.fr ou au 01 46 76 46 72.

PLAN VÉLO

Aménagements rue de l'Archevêché

La Ville poursuit le déploiement de son plan vélo communal. Il vise à faciliter les mobilités durables et le partage de l'espace public. Elle mène depuis la mi-février, et pour trois semaines, des travaux d'aménagement de pistes et bandes cyclables au niveau du carrefour entre les rues de l'Archevêché, des Bordeaux et Paul Eluard pour sécuriser au mieux les déplacements des vélos et des piétons. Ces travaux nécessitent des restrictions de stationnement et de circulation des automobiles.



Budget 2024 : un budget maîtrisé, des investissements conséquents sans hausse de la fiscalité

Le Conseil municipal a procédé au vote du budget primitif 2024 le 7 février dernier. La majorité municipale maintient des services de qualité en faveur des Charentonnais malgré les nombreuses incertitudes économiques et financières. Il a également été décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux et de poursuivre les efforts pour optimiser nos services publics. Charenton fait aussi le choix de s'assurer de la mise en œuvre de nombreux projets d'investissement dans les prochains mois.



Les grands équilibres du budget

103 millions €

Recettes réelles
(fonctionnement et investissement)

88 millions €

Dépenses réelles
(fonctionnement et investissement)

15 millions € d'excédent

provenant de la cession du terrain de l'ancien Lycée Jean Jaurès qui constitue une réserve pour financer les projets d'investissement de la ville pour les années à venir.



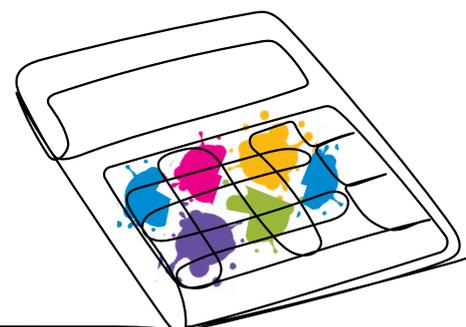
Patrick SEGALAT

Maire-Adjoint chargé des finances, de la prospective financière et des ressources humaines

Le Budget 2024 démontre la volonté constante de la Municipalité de conserver des marges de manœuvre au regard des différentes crises touchant notre commune depuis ce début de mandat.

Les crises sanitaire, énergétique, inflationniste et les multiples décisions gouvernementales pèsent sur nos finances. Nos dépenses augmentent alors que nos recettes fléchissent. Face à cette situation, nous avons choisi d'accroître nos efforts en matière de gestion des services communaux, et d'éviter le recours à l'emprunt et au levier fiscal. Fidèles à notre stratégie financière, nous nous appuyons sur notre capacité d'autofinancement et sur notre fonds de roulement pour réaliser les projets attendus par nos concitoyens.

Nous revendiquons notre vigilance et notre prudence ainsi que notre capacité à disposer de réserves financières car l'avenir est particulièrement incertain. Face aux contraintes qui se multiplient, de nombreuses collectivités territoriales sont obligées d'augmenter les impôts locaux, de limiter les investissements voire de réduire les services à la population. Le fil conducteur de notre action repose sur le maintien d'un niveau de service public qualitatif. Notre budget 2024 est réaliste sur tous les enjeux du quotidien, prometteur pour le futur, avec un programme d'investissements sans précédent. Il est aussi vertueux pour affronter les difficultés à venir. Anticiper pour ne pas nous laisser surprendre, agir pour aller de l'avant, œuvrer pour le mieux vivre ensemble.



Stabilité des impôts locaux en 2024

Réuni le 7 février dernier, le Conseil Municipal a fixé les taux d'imposition des contributions directes locales pour l'année 2024, identiques à ceux de 2023 et marqués par une stabilité depuis 14 ans.

22,52%

Taxe foncière non bâtie

29,19%

Taxe foncière bâtie

18,07%

Taxe d'habitation
(sur les résidences secondaires, majoration de 20%)

Une situation enviable par rapport aux autres communes de même strate démographique

	Charenton Budget 2024	Communes de 20 000 à 50000 habitants - 2022*, (*dernières données disponibles)
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	2 283 €	1 299 €
Dépenses d'équipements par habitant	585 €	344 €
Dette par habitant	103 €	1 006 €

Nos contraintes

L'inflation 2022 et 2023 a atteint 5% par an, ce qui a nettement renchéri le coût de nos achats, mais aussi de nos dépenses d'énergie.

Les décisions de l'Etat ont des conséquences significatives sur le budget communal. La dotation globale de fonctionnement (DGF), principale subvention étatique aux communes, qui dépassait les 4 millions € il y a encore 10 ans, a aujourd'hui totalement disparue.

L'Etat impose à Charenton de financer davantage, année après année, les communes les moins favorisées : cette péréquation représente plus de 2,3 millions € en 2024.

Depuis 2012, la Ville s'est vue prélever la somme vertigineuse de 37 428 618 € au titre de la DGF et la péréquation a atteint la somme de 22 827 239 €, soit une perte cumulée de 60 255 857 €.

Nos frais de personnel sont à nouveau en hausse sensible, notamment sous l'effet de mesures nationales imposées par l'Etat : revalorisations indiciaires et catégorielles, hausses de cotisations, etc.

Le repli du marché immobilier implique un recul très marqué de la fiscalité indirecte assise sur les transactions (cf. droits de mutation).

Nos marges de manœuvre ont été largement affectées au cours des dernières années, le niveau d'épargne brute (autofinancement dégagé par la section de fonctionnement) passant de plus de 9 millions € en 2019 à 3 millions € en 2023.

Nos actions

Un exercice de maîtrise budgétaire sans précédent : la Ville s'est imposée une baisse de 7,5% sur ses achats courants (charges à caractère général). Grâce à l'effort de l'ensemble des services, cette contraction pourra être appliquée sur toutes nos dépenses courantes 2024.

En dépit de ces contraintes, cette maîtrise des dépenses permet à la ville de ne pas augmenter ses taux d'imposition, ceux-ci étant stables depuis 2010, **soit 14 ans sans accroissement des taux de fiscalité communaux.**

En 2024, la Ville adaptera la tarification liée à un certain nombre de services (stationnement, restauration, etc.) afin de renforcer l'équité entre les charentonnais et aussi en raison de l'inflation.

La Ville dispose d'économies passées issues notamment de la vente du foncier du site Jaurés. Elles nous permettront de financer les projets d'investissement importants de l'année. De plus, le placement de ces sommes permet à la ville de dégager plus de 450 000 € d'intérêts sur 2024.

17 millions € (hors restes à réaliser) de dépenses d'équipements nouvelles sont inscrites au budget 2024 afin de poursuivre la modernisation de nos infrastructures, notamment à destination de la transition écologique (végétalisation, rénovation thermique des bâtiments, etc.).

La ville présente un encours de dette très réduit, dix fois inférieur aux communes de la même strate, ce qui s'explique par sa bonne maîtrise financière. Eviter de recourir à la dette est gage de saine gestion et préserve notre situation financière pour les prochaines années.

Une politique dynamique de recherches de subvention pour financer au maximum ses investissements :

Plus de 4 millions € de subventions ont été récemment accordés par les différents subventionneurs au bénéfice des projets portés par la Ville.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS AU SERVICE DES CHARENTONNAIS

Le budget 2024 permettra le lancement de plusieurs opérations majeures dont la plupart seront financées sur plusieurs exercices budgétaires dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement de la Commune. Education, environnement, cadre de vie, sécurité, santé, mobilités, sport... Découvrez les principales initiatives.



Ravalement et rénovation thermique et du traitement de l'air de l'école élémentaire Aristide Briand : 2,4 millions € (2^{ème} inscription).



Végétalisation des espaces publics de la Place des Marseillais : 1,6 million € (2^{ème} inscription).



Aménagement d'un parking public et d'un centre médical avenue Jean Jaurès : 1,5 million €



Extension du centre de supervision urbaine et des locaux de la police municipale : 1,3 million €



Contrat de performance énergétique sur les bâtiments municipaux : 1,2 million €



Création du jardin de l'Hôtel de ville : 700.000 €



Aménagement d'un bâtiment pour accueillir des services municipaux au 14 rue JB Marty : 900.000 € (montant total de l'opération)



Rénovation du terrain, modernisation de l'éclairage et création d'un bassin de récupération des eaux de pluie sous le stade Henri Guérin : 1,1 million €



Rénovation de la voûte du Commandant Delmas : 600.000 €



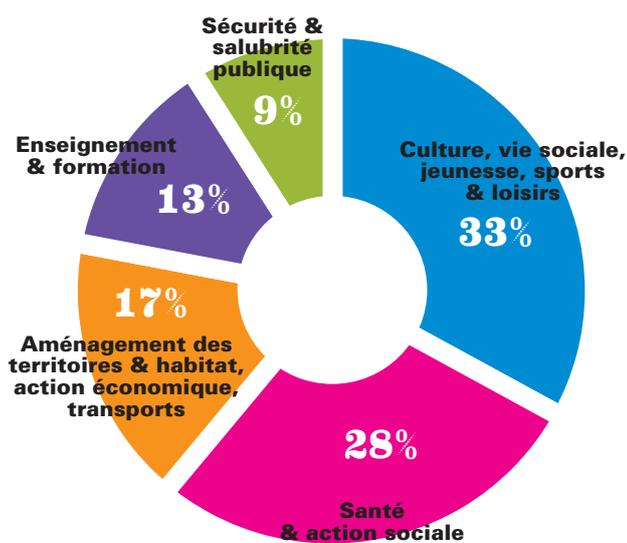
Aménagement du square du 11 novembre : 600.000 € (montant total de l'opération)



Aménagements liés au Plan vélo : 600.000 €

Bon à savoir

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



Associations

La Municipalité soutient les acteurs associatifs en leur octroyant autour de 800.000 € de subventions par an.

Centre Communal d'action sociale

1.240.000 €

de subventions pour financer le CCAS pour les actions solidaires (+ 30.000 € par rapport au Budget 2023)

Zoom :

La taxe foncière s'applique à tous les biens immobiliers situés en France et chaque propriétaire la paie. Deux éléments rentrent en compte dans le calcul de son montant : le taux d'imposition qui est fixé par la collectivité (il est inchangé à Charenton depuis 2014) et la base d'imposition fondée sur la valeur locative du bien, évaluée par la Direction Générale des Finances Publiques. Chaque année, elle est revalorisée par l'Etat en fonction de l'inflation. En 2023, la revalorisation avait atteint 7,1%. En 2024, l'Etat a décidé de revaloriser les bases à hauteur de 3,9%.

ECO-DEFIS

Paysan vrac, des produits de saison en direct du producteur dans une boutique où l'on multiplie les éco-gestes.

La Ville de Charenton-le-Pont a lancé en 2023 l'opération "éco-défis des commerçants et artisans", en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie. Ce dispositif vise à accompagner et valoriser les artisans et les commerçants engagés en faveur de la transition écologique. Chaque mois nous faisons le portrait d'un des labellisés "or".



C'est une aventure globale et familiale, doublée d'une démarche de consommation raisonnée bien ancrée. Voir la boutique Paysan vrac labellisée "or" dans le cadre des "éco-défis et artisans" aurait donc tendance à tomber sous le sens.

Retour en arrière, à 2017 précisément. Tanguy et Thiberge Flipo, jeunes actifs parisiens mais fils d'un arboriculteur de la Somme découvrent que des vergers sont à reprendre dans le même village que le paternel. Déclat : envie d'air et du fameux retour à la terre. Les deux frères se lancent dans la lignée de leur famille, dans un premier temps dans la production de pommes et de poires avant de donner dans le maraîchage de fruits et légumes à plus grande échelle. Mais déjà avec l'objectif de récoltes toujours plus responsables et la volonté de s'inscrire dans une démarche sans gaspillage, en transformant désormais les fruits à la ferme. C'est pour mettre en avant leurs produits, mais aussi ceux, toujours de saison, de confrères qu'ils ouvrent une boutique à Paris en 2019, puis une troisième à Charenton en mars 2020. "Tout naturellement, dès le début et comme sur l'exploitation et sans finalement nous en rendre compte, nous y avons adopté des éco-gestes", se souvient Pauline, la femme de Thiberge et qui fait maintenant partie de l'aventure à plein temps. "Nous sommes quasiment sur le zéro déchet, tous nos produits sont transportés dans des caisses en plastique qui une fois vidées sont réutilisées, nous n'utilisons que des matières recyclées dans les contenants, nous encourageons nos clients

à apporter leur propre sac et il jouent le jeu", poursuit-elle. Et pour les étourdis ils vendent des sacs en coton, quand leur enseigne ne fonctionne pas la nuit et que la boutique n'est pas chauffée : impeccable pour la conservation des produits. Les ampoules ? LED évidemment !

" limiter au maximum nos consommations relève d'une prise de conscience globale de l'avenir menacé de la planète", ajoute Pauline. Inutile donc de préciser que sur leur exploitation tous les déchets sont triés, que la pulpe des pommes pressées est recyclée pour la fabrication de biogaz et que des panneaux solaires les rendent autosuffisants en énergie ou que des cuves récupèrent les eaux de pluie... Pauline de conclure dans un sourire : "Nous sommes dans la qualité, pas dans l'intensif..."

**Paysan vrac, 125 rue de Paris, tél. : 01 43 78 95 89.
Paysanvrac.fr**

BIENVENUE A

Cabinet de pédiatrie

Betsalel Toledano

13 rue Jean Pigeon

Tél. : 06 58 17 09 20

Mail : dr.btoledano@gmail.com

Chiropractrice

Cindy Lam

116 rue de Paris

Tél. : 07 72 72 10 50



GARAGE RENAULT DU QUAI DES CARRIÈRES

Investissement d'ampleur et montée en gamme



"On a tous un souvenir en Renault, que ce soit en tant que passager ou en tant que conducteur..." Difficile de contredire Johan Strub, le nouveau directeur de l'établissement Renault Porte de Vincennes qui se partage entre la succursale de Montreuil et l'annexe de Charenton. Pour laquelle l'arrivée du dirigeant, le 1^{er} septembre dernier, est concomitante avec les travaux de grande ampleur qui sont menés dans le garage du quai des Carrières. *"C'est bien simple, on a tout refait"*, sourit Johan Strub.

L'objectif était de relancer et faire connaître le point de vente de Charenton quelque peu délaissé ces dernières années, grâce à plus d'1,5 million d'euro d'investissement. *"Cela s'intègre dans un projet lancé il y a quelques années au sein de Renault pour remettre à niveau nos points de vente"*, détaille-t-il. Depuis juin dernier, cela se manifeste à Charenton par un passage de l'éclairage au 100% LED, la réfection de toutes les peintures, l'installation de portes automatiques pour Renault minute, la réalisation de sols en résine et l'installation de carrelage dans le showroom. Par ailleurs la signalétique extérieure a été changée et la réfection de l'étanchéité des deux toits terrasse aura nécessité trois mois de travaux.

"Nous désirons communiquer auprès des Charentonnais et les accueillir dans les meilleures conditions. Nous sommes très attachés

à l'expérience client, à réserver à chacun un accueil personnalisé", insiste le directeur. Cette réfection de fond en comble tombe par ailleurs à pic au vu de l'actualité 2024 de la marque au losange. *"Nos dirigeants ont voulu une montée en gamme. Que cela se ressente dans les finitions des modèles existants ou dans les nouveaux qui vont arriver cette année"*, poursuit-il. Et la fibre nostalgique évoquée plus haut ne devrait pas manquer de se manifester avec le retour de la... Renault 5 ! Mais cette fois en version totalement électrique. Premiers tours de rue à l'automne. D'ici là, en juin, Renault aura fait décoller son Rafale, petit nom d'un SUV coupé, haut de gamme et hybride. *"Au final, que ce soit via les marques Dacia ou Renault, nous balayerons tout le spectre de l'automobile et pourrons répondre à 99,9% des besoins des clients."*

Revenons aux investissements : ils accompagnent également la volonté de Johan Strub et de son équipe de s'investir dans la vie de la commune. Leur adhésion au Club Gravelle Entreprendre est faite et ils participeront au prochain salon Printemps de l'emploi, le 20 mars à Bercy II (lire page 26). Il n'y a pas que les souvenirs dans la vie, il y a aussi l'avenir.

Renault Charenton, 30 quai des Carrières, tél. : 01 41 79 22 44.

RENAULT CHARENTON EN DÉTAILS

- 60 collaborateurs (dont de plus en plus de femmes, même dans les ateliers)
- 10 000 mètres carrés
- Vente de véhicules neufs Dacia et Renault
- Vente de véhicules d'occasion
- Location de véhicules (particuliers et utilitaires)
- Atelier mécanique
- Atelier carrosserie toutes assurances, toutes marques
- Service réparation rapide
- Remplacement vitrage avec pièces d'origine.



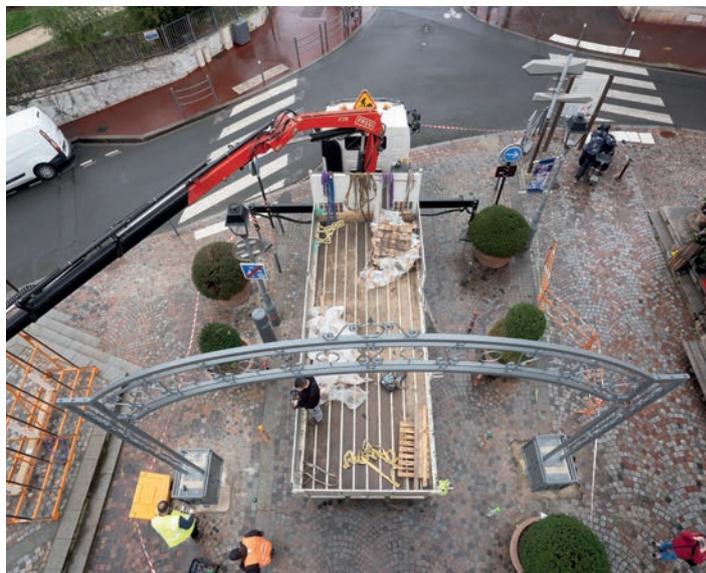
RUE DE PARIS

Implantation d'une arche décorative

Désormais, l'entrée de la partie semi-piétonne de la rue de Paris est dotée d'une arche décorative. Celle-ci a pour vocation de devenir un symbole visuel marquant permettant de renforcer l'identité commerciale de la rue en harmonie avec le patrimoine historique remarquable et attrayant de la Ville. Ce nouvel élément métallique peint aux couleurs du mobilier urbain de la ville sera en accord avec le cachet de la rue semi-piétonne et sera de forme traditionnelle afin de renforcer le lien avec l'Hôtel de Ville. Cette installation complète d'autres actions déjà réalisées pour participer à la dynamisation des commerces et à l'embellissement

du quartier.

Elle a nécessité un investissement de plus de 60.000 euros dont 40% ont été subventionnés par la Métropole du Grand Paris.



APPELS A PROJETS

Réaffectation des locaux commerciaux du 16 avenue Jean Jaurès et du 12 rue de Paris

Dans le cadre de sa stratégie de soutien au commerce de proximité, la Ville de Charenton transforme des établissements de rez-de-chaussée afin de consolider les parcours de chalandise et d'améliorer l'offre commerciale. Pour cela, elle s'appuie sur la préemption de bail commercial, la préemption de murs ou l'acquisition en gré à gré. A ce titre, deux appels à manifestation d'intérêt sont lancés :

- pour un local de près de 128 m² au 16 avenue Jean Jaurès pour un commerce susceptible d'une orientation dans les univers sports, loisirs, culture
- pour un local de 32 m² au 12 rue de Paris pour tout type d'activité commerciale ou artisanale

La Municipalité travaille pour accueillir dans ces espaces des activités qualitatives et adaptées, à la hauteur des ambitions portées pour ces deux secteurs : d'une part, l'avenue Jean Jaurès (marché, écoles, piscine, gymnases, proximité du Bois de Vincennes et des commerces de bouche de la rue du Général Leclerc) et d'autre part, le bas de la rue de Paris avec sa dimension patrimoniale.

Vous êtes porteur d'un projet commercial, artisanal ou de services innovants et conviviaux ? N'hésitez pas à concourir afin de contribuer à l'activité et à l'attractivité de votre commune.

La démarche volontariste de la Municipalité a permis d'autres implantations de commerces qualitatifs ces dernières années : Paysan Vrac (lire aussi P. 19), primeurs direct producteur (125 rue de Paris), Les Doigts dans le Nez, univers des enfants (2 rue du Général Leclerc) et Thé Mon Biscuit, salon de thé et pâtisseries maison (53 rue de Paris).

Pour toute question, vous pouvez joindre le service commerce : eco@charenton.fr ou par téléphone au 01 46 76 50 08.

Les cahiers des charges de chacune de ces deux opportunités sont disponibles sur le lien : www.charenton.fr/appelaprojets.

Citoyens

< DE DEMAIN >



4



1

Echecs, carnaval ou cécifoot

Les vacances dans les accueils de loisirs de Charenton ce n'est pas de tout repos. Impossible de tout citer parmi leurs multiples activités. Retenons pour Valmy un clin d'œil en chanson à Sheila, une découverte du cécifoot avec le service jeunesse et une thématique autour de "La Musique d'amour et d'amitié" (1). Du côté de Conflans l'on s'est concentré sur des activités créatives (2 et 3) et le sport. Quant à Briand, atelier échecs, acrosport (4) et carnaval se sont succédé.



4



2



3

Alimentation saine et durable : c'est pas des salades

Le service restauration de la Ville a mis en place des salad'bar aux écoles Briand et Valmy. Ils doivent permettre de favoriser une alimentation saine et durable. Les crudités, cuitités, fruits, fromages en dés et vinaigrettes sont présentés en saladiers, séparément et non mélangés. Les élèves se servent eux-mêmes, choisissent leurs aliments et la quantité de nourriture qu'ils désirent. L'objectif étant de renforcer l'autonomie de l'enfant, stimuler sa curiosité, lever d'éventuels blocages sensoriels, émotionnels ou culturels et de réduire le gaspillage alimentaire.



Une assistante américaine au collège La Cerisaie

Originnaire d'Atlanta (Etats-Unis), Mara est arrivée en octobre et est désormais Charentonnaise. Une fois de plus cette année, le collège La Cerisaie accueille donc une assistante d'anglais. *"J'adore cette ville, son architecture. Je m'y sens en sécurité. Les parcs et les espaces verts sont très agréables. J'ai adoré la patinoire et j'apprécie être à côté de Paris et pouvoir faire mes courses à La Coupole"*, se félicite-t-elle.

Sa mission auprès des élèves du collège ? Leur proposer des activités linguistiques et culturelles, uniquement à l'oral, sous forme de jeux, en complément ou à la demande des professeurs d'anglais du collège. Ces moments se font en petits groupes.

L'équipe d'anglais de la Cerisaie compte bien renouveler l'expérience pour l'année prochaine. *"C'est une chance pour notre établissement de pouvoir travailler avec une assistante d'anglais. Cela permet aux élèves d'être en situation de communication authentique avec une anglophone et de découvrir des aspects de sa culture au travers d'activités ludiques"*, salue Julie Cochain, une des enseignantes. Quant aux élèves, ils ne tarissent pas d'éloges pour leur assistante. Quand Maëlliss (4^e) assure "apprendre plein de choses en s'amusant", Ava (4^e) retient "sa gentillesse et le plaisir de parler anglais avec une Américaine".



Collège La Cerisaie : visite au Louvre et initiation à l'écriture cunéiforme

Le vendredi 28 janvier, les élèves d'une classe de 6e ont visité le département des antiquités orientales du musée du Louvre. Avec une guide, ils ont suivi une visite sur l'organisation de la société des cité-états de Mésopotamie et sur les origines de l'écriture 3300 ans avant J.-C.

Les "Lions de Khorsabad" du palais de Sargon et le code de lois du roi babylonien Hammurabi ont été les points d'intérêts majeurs de ce parcours.

Cette visite s'inscrivait dans un vaste projet. En classe, les élèves se sont initiés à l'écriture cunéiforme à l'aide d'argile et d'un calame. Ils ont également réalisé des affiches sur le thème de l'écriture.





Des collégiens de La Cerisaie à la Philharmonie

Pas banal : le mardi 30 janvier les élèves d'une classe de 4^e ont, à l'initiative de leur professeure d'éducation musicale, participé à un atelier sur le gamelan de Bali. Derrière cet intrigant nom se cache un instrument collectif originaire d'Indonésie, principalement constitué de claviers, de lames et de gongs en bronze. Ni instrument de musique, ni orchestre, le gamelan est bien un objet collectif : il est composé d'éléments non autonomes, aussi indissociables que les touches d'un piano qui serait joué en groupe. La découverte de sonorités extra-occidentales et "extra-ordinaires" se double dès lors d'une expérience ô combien porteuse : moi seul, sans les autres, je ne peux rien. Mais ma partie, mon rôle, est unique et irremplaçable.

Les adolescents ne s'y sont pas trompés. *"Il faut être connecté tout le temps aux autres. J'ai bien aimé cette expérience"*, assure Viveka. *"J'ai apprécié cette découverte qui est essentielle à notre culture générale"*, se félicite par ailleurs Jedidja. Quant à Léo, il n'est pas peu fier : *"J'ai beaucoup aimé l'atelier car je trouve que notre musique à la fin était plutôt belle..."*



Projet sur les affiches militantes au collège La Cerisaie

Il est mené avec le Musée national de l'histoire de l'immigration et l'association Fabrication maison. Les élèves d'une classe de 3^e y travaillent depuis le début de l'année avec leur professeure d'histoire-géographie. Ils conçoivent des affiches sur les thèmes de la Résistance et de la lutte contre la colonisation ainsi que sur des points d'actualité. Les élèves ont effectué deux visites au Musée : du Palais de la Porte Dorée lui-même et de son exposition permanente pour établir le contexte. Durant l'année scolaire 5 ateliers sont organisés au collège avec l'intervention d'une graphiste de l'association qui leur apprend à construire des symboles et un slogan. L'ensemble des travaux réalisés par les élèves débouchera au printemps sur une exposition au Musée.



Attention aux jeux dangereux !

Des animateurs de la Ville sont intervenus les 9, 12 et 16 janvier auprès de classes de CE1. Ils ont évoqué les risques des jeux dangereux dans la cour de récréation, exposé aux enfants ce qu'on doit faire pour être en sécurité et leur ont appris à détecter un jeu dangereux. Ils leur ont aussi apporté des solutions dans certaines situations qui peuvent se produire dans la cour comme pour les jeux auxquels on coupe la respiration ou les jeux de bagarre. Les sensibilisations se sont déroulées aux écoles Anatole France, Pasteur, Valmy et Desnos.

JEAN-MARC BARR

"Incontournable de demeurer fidèle à son âme et son cœur"

L'acteur et réalisateur était sur la scène du T2R les 2 et 3 mars pour la pièce "Les Hommes bleus". Drôle, lunaire, chaleureux, atypique, il croit en la puissance libératrice de l'art. Rencontre dans une brasserie parisienne où il a ses habitudes.

Pourquoi avoir accepté de jouer dans cette pièce, dont la première francilienne s'est déroulée à Charenton ?

Elle a été créée au théâtre de Lattes (Hérault) où j'avais déjà joué. Frédérique Muzzolini, sa directrice, m'avait parlé de ce projet en ces termes : c'est un texte sur les migrants écrit par des auteurs africains avec un cheval sur scène. J'ai trouvé cela intéressant ! J'avoue que ma carrière est davantage tournée vers le cinéma européen, et là nous étions dans un tout autre univers. L'œuvre aborde un thème particulièrement

d'actualité. Mais de par les origines et cultures de ses auteurs, le texte est onirique, poétique et drôle. C'est une fable.

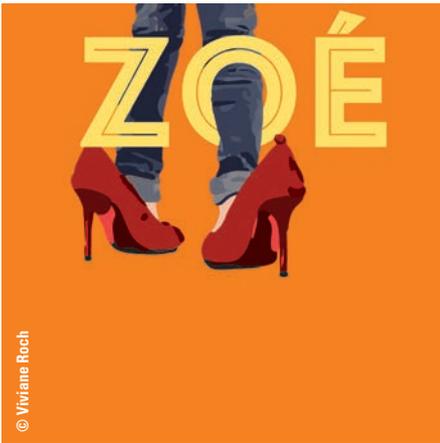
Et le cheval ?

C'est la deuxième fois que je joue avec un cheval. La précédente c'était dans la Cour d'honneur du Palais des papes à Avignon. J'aime les choses un peu décalées, je fais par exemple des concerts lectures subaquatiques. Par ailleurs pendant le confinement j'ai réalisé un film qui n'est finalement pas sorti. Il vient de rejoindre la plateforme d'Arte et fonctionne très bien. Mais s'il doit y avoir diffusion plus large, je tiens à ce qu'elle demeure indépendante. C'est une question de liberté.

Vous alternez tout de même théâtre et cinéma.

Ce sont deux choses différentes. J'ai commencé le métier d'acteur un peu par hasard, grâce à Christophe Lambert qui a refusé le rôle que je tenais dans le Grand bleu. Mais aussi peut-être par révolte par rapport à mes origines familiales marquées par la religion catholique et la discipline militaire. Dans ma famille personne n'était artiste. J'ai eu la possibilité d'étudier à Londres où j'ai commencé à acquérir ces techniques d'acteur, que j'accumule. Mais il est incontournable de demeurer fidèle à son âme et son cœur. Je suis heureux d'avoir préservé cela même si cela fait moins de zéros dans mon compte en banque. Je ne conçois pas mon métier de façon industrielle, mais avec une idée d'équipe, de communauté. Par le spectacle on provoque le chaos qui crée du sens, en poursuivant le beau. Un beau thérapeutique. L'art et la poésie sont là pour sortir de ce chaos.





T2R

"ZOE", grandir avec un parent hors-norme

Zoé, fille unique d'un couple de comédiens, grandit avec un père atteint de troubles bipolaires. Entre jours de terreur et jours de merveille, Zoé tente de comprendre le monde et de devenir elle-même, aidée par ceux du dehors : un copain de classe, des pys... Zoé est le récit d'une émancipation, plein de gouffres amers, mais aussi plein d'amour. Le père transmet à sa fille les plus belles choses qu'on peut donner à un enfant, un regard unique sur le monde, un sens profond de la justice, la nécessité de l'art. Après tout, dans un monde fou, n'est-ce pas dans la bouche des fous qu'on trouve la vérité ?

Vendredi 15 mars à 20h30 • Tout public à partir de 10 ans • Tarifs : de 6 à 19 euros
Plus d'informations et réservations sur charenton.fr/lestheatres/spectacle.php?id=264
Ou lors des permanences de billetterie (mercredi et vendredi 16h-19h)

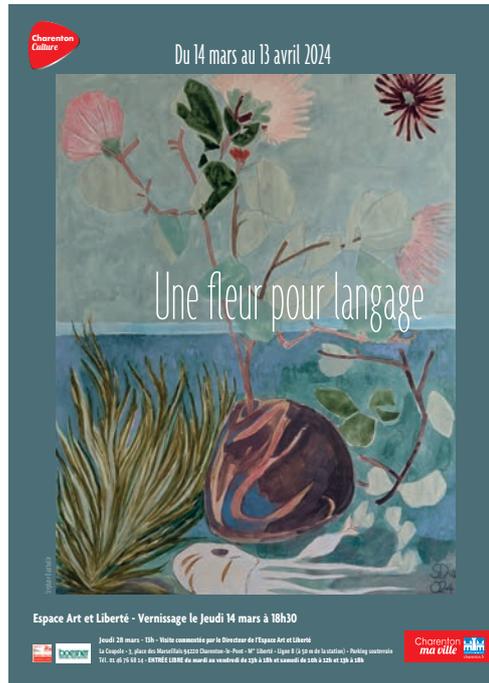
ESPACE ART ET LIBERTÉ

Une fleur pour langage

Pourquoi ce sujet, aujourd'hui, pour la nouvelle exposition de l'Espace Art et Liberté ? Peut-être parce qu'on constate une "floraison" de peintres contemporains qui l'abordent alors qu'il fut longtemps considéré comme un genre mineur, laissé "aux peintres du dimanche". Les fleurs ont une histoire mythologique, religieuse, symbolique, sociale, et même politique. Edouard Manet a redonné à ce sujet ses lettres de noblesse. En les voyant Van Gogh eut ces quelques mots : "La fleur est aussi dans l'air, et aussi fleur que n'importe quoi, et pourtant peinte en pleine pâte solide...". Van Gogh s'illustra plus tard avec ses fameux tournesols. Un sujet qui n'en finit pas d'inspirer les artistes et un terrain privilégié d'expérimentation plastique convoquant des univers et techniques variés. Avec des œuvres de Denis Laget, Marc Ronet, Marinette Cuelco, Michele D'Avenia, Laurent Dauptain, Anne Malvy, Monique Tello ou encore Mathieu Weamaels.

- Du 14 mars au 13 avril. Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h.
- Vernissage le jeudi 14 mars à 18h30
- Visite commentée le jeudi 28 mars à 13h (entrée libre)
- Atelier famille le samedi 30 mars à 15h30

Espace Art et Liberté,
3 place des Marseillais



Nettoyage et recyclage numériques



L'édition 2024 du Charenton Digital Cleanup Day est prévue durant la semaine du 11 au 16 mars avec de nombreux ateliers de sensibilisation. La journée du samedi 16 étant le point d'orgue avec la totalisation

des données nettoyées, ainsi que la collecte globale. Le Digital Cleanup Day est la Journée du nettoyage numérique, en France et partout dans le monde. L'objectif de cet événement est de créer les conditions d'une prise de conscience globale de l'impact environnemental du numérique en déployant des actions de sensibilisation au numérique responsable dans un esprit convivial et permettant d'engager concrètement le premier pas : d'une part, en nettoyant les données et d'autre part, en incitant à offrir une seconde vie à nos équipements numériques.

A noter qu'en prélude, un premier atelier de sensibilisation "Numérique Responsable" a été animé le mardi 30 janvier par Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué au numérique. Il s'adressait aux éco-délégués et délégués des CM2, des classes du collège et du lycée de Notre-Dame des Missions.

SALON

Printemps de l'emploi le 20 mars

Ce forum de recrutement, en accès libre et gratuit, est co-organisé par les Villes de Charenton et Saint-Maurice. Sous-titré "ouvrez le champ des possibles", on y parlera insertion, alternance, orientation, création d'entreprise ou conseil en image. Du coaching sera proposé avec pour objectif de décrocher stage, CDD ou CDI.

Mercredi 20 mars de 10h à 17h • Centre commercial Bercy 2 • Place de l'Europe au 2^e étage,
Informations au 01 46 76 50 00 ou par mail : emploi@charenton.fr



JEUX OLYMPIQUES À CHARENTON

Anticipons !

Du 26 juillet au 11 août, Paris et la France accueilleront les Jeux olympiques. Les contre la montre cyclistes passeront par Charenton le 27 juillet, ce qui impactera la circulation et le stationnement sur certaines parties de la commune. La cérémonie d'ouverture, le 26 juillet, aura aussi des répercussions, tout comme l'installation d'un camp de base de militaires sur la pelouse de Reuilly du Bois de Vincennes (Paris 12^e). Se préparer est incontournable pour que la fête soit belle. Ce que l'on sait pour l'instant (nous y reviendrons plus en détail dans les prochains numéros de Charenton mag).

Cérémonie d'ouverture le 26 juillet

Elle se déroulera sur la Seine. Il est possible que le quai de Bercy à Charenton soit touché par des modifications de circulation. Les détails ne sont pas encore connus.

Voies olympiques

Il s'agit, sur certains axes, d'une voie réservée aux accrédités, les autres voies restent circulables. Au niveau de Charenton, l'autoroute A4 est concernée puisqu'une voie olympique reliera la commune de Collégien à la porte de Bercy.

Contre la montre cycliste

Les épreuves féminine et masculine du contre la montre cycliste emprunteront l'avenue de Gravelle le 27 juillet. Le parcours sera intégralement sécurisé, ce qui nécessitera 60 kilomètres de barrières. Leur installation interviendra en amont et de nuit. A priori ce devrait être le 21 juillet à partir de 22h pour Charenton.

Le stationnement sera interdit sur cet axe, probablement entre le 20 juillet à 8h et le 30 juillet à 9h. La circulation le sera aussi



les 24 et 27 juillet. Les modalités ne sont pas encore connues mais ce qui est sûr c'est qu'il est primordial pour les riverains d'anticiper pour éviter toute verbalisation voire l'enlèvement de leur véhicule. Des points de passages précis seront cependant identifiés permettant la traversée du parcours pour les piétons, vélos et trottinettes (piéd à terre). Enfin un pavoisement est prévu tout au long du parcours.

Militaires pelouse de Reuilly

Ne soyez pas surpris de croiser nombre de véhicules militaires, c'est normal ! Pendant toute la durée des JOP Paris 2024, quelque 5 000 militaires seront logés sous des tentes sur la pelouse de Reuilly, dans le Bois de Vincennes.

Ils contribueront à en assurer la sécurité et assurer une réactivité maximale. Pour la petite histoire, ce camp sera baptisé Alain Mimoun, en hommage au champion olympique du

marathon à Melbourne en 1956, et décédé le 27 juin dernier à Saint-Mandé.

Autre conséquence de cette implantation : la Foire du Trône ne durera qu'un mois. L'édition 2024 se déroulera du 22 mars au 21 avril.

Pour en savoir plus (les sites Internet seront actualisés dans les prochaines semaines) :

En cliquant sur le logo Terre de jeux sur charenton.fr.

Un site dédié permet également d'anticiper, notamment avec une carte interactive concernant les transports en commun ainsi que les routes : anticiperlesjeux.gouv.fr.



FOIRE DU TRÔNE

Jeux olympiques obligent, la Foire du trône sera cette année réduite à un mois. Elle se déroulera du 22 mars au 21 avril sur la pelouse de Reuilly. Les mesures obtenues l'an passé par la municipalité afin de limiter les nuisances sont reconduites :

- Fermeture de la sortie du Boulevard Périphérique "Porte de Charenton" aux heures d'affluence sur décision de la Préfecture. Les autorités parisiennes viennent d'installer des barrières qui permettront aux agents de la Préfecture de Police d'activer ce dispositif.
- Périmètre sécurisé avenue de Gravelle dans sa section comprise entre la rue Valmy et la rue Camille Mouquet. La Ville mettra à nouveau en place des barrages filtrants le samedi de 15h à 20h et le dimanche et jours fériés de 16h à 19h. La gestion sera confiée à la Police municipale et aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

★ Agenda ★

Week-end autour du piano

Samedi 23 et dimanche 24 mars

★ T2R, 107 rue de Paris

Le Conservatoire André Navarra met à l'honneur l'ensemble de ses professeurs et propose plusieurs temps :

- Quand la musique classique rencontre la comédie musicale et la chanson. Au programme : Scaramouche de Milhaud pour 2 pianos, La Petite suite de Debussy pour 4 mains, un concerto pour main gauche, West Side Story de Bernstein et quelques transcriptions de chansons comme My Way, l'Hymne à l'amour ou La Vie en rose.

Samedi à 19h

- Matinale du piano autour du grand répertoire chambriste : valse et danses hongroises de Brahms pour 4 mains, le 2^e mouvement du trio opus 100 de Schubert pour piano, violon et violoncelle, ainsi que d'autres surprises de Fauré, Saint-Saëns et Bizet.

Dimanche de 11h à 12h

- L'orchestre symphonique du Conservatoire, sous la direction de Jérôme Hilaire, met en résonance 2 pianos dans une esthétique romantique. Au programme : Le Carnaval des animaux de Saint-Saëns, le concerto en ré mineur pour 2 pianos de Francis Poulenc et quelques extraits de l'Arlésienne de Bizet.

Dimanche à 16h



Dictée des familles

Samedi 16 mars

★ Espace Toffoli

L'Association des Familles de Charenton animera sa traditionnelle dictée des Familles grâce au concours de la Ville, du Lions Club de Charenton et des bénévoles de l'association. Très appréciée par les familles charentonnaises, elle devrait à nouveau accueillir une centaine de candidats de tous âges à partir de 6 ans et de tous niveaux (CP à adultes) autour d'un texte élaboré par quelques bénévoles et adapté à chaque niveau.

La garde des plus petits sera assurée sur place pendant le déroulement de la dictée.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 10 mars, sur charenton.fr/dictee ou sur bulletin d'inscription à compléter et retourner à l'Association des familles de Charenton, 16 rue Victor Hugo 94220 Charenton-le-Pont.

A 14h



Jeudi 7 mars

Permanence du CAUE et de MVE

Vous avez un projet architectural ? Vous souhaitez rénover votre logement ou améliorer son efficacité énergétique ? Venez faire le point avec un architecte conseil du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et des conseillers en énergie de MVE (Maîtrisez votre énergie). Gratuit, rendez-vous de 45 minutes de 9h à 12h. Inscriptions auprès du service urbanisme au 01 46 76 47 65 et par mail : urbanisme@charenton.fr. Autre date : jeudi 4 avril.

Jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 mars

Traversée en eau claire dans une piscine peinte en noir • 20h30

★ T2R, 107 rue de Paris

Samedi 9 mars

Camion Emmaüs collecte de dons • de 14h à 17h. Venez déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois.

★ Place Aristide Briand.

Autres dates : samedis 16 mars et 20 avril, place Henri d'Astier (Bercy 2) et samedis 23 mars et 13 avril, place Aristide Briand.

Dimanche 10 mars

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres" • de 14h à 18h

84 quai des Carrières (parking Bobillot)

Autres dates : dimanches 24 mars et 14 avril et le dimanche 21 avril (au pied du kiosque à musique de la place Aristide Briand)

Secrets du ballet (report) • à 18h (complet)

★ T2R, 107 rue de Paris

Mardi 12 mars

Constantin Brancusi, le révélateur de formes • à 19h

Conférence de l'art proposée par l'Atelier Pierre Soulagès ★ T2R, 107 rue de Paris

< AGENDA >

Mardi 12 mars

Permanence départementale • de 14h à 17h.
Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 39 94.

★ Centre A. Portier, 21bis rue des Bordeaux

Conférence : Vivre avec le Mur de Berlin • à 19h30

Espace Toffoli, 73 rue de Paris, participation aux frais de 10 euros, inscription obligatoire et règlement avant le 8 mars à adresser au Comité de jumelage section Allemagne chez Maryse Feuillas, 13 rue de la République 94200 Charenton-le-Pont, tél : 06 71 08 60 59

Jeudi 14 mars

Conférence • à 20h

A l'invitation de la section Israël du Comité de jumelage, Ophir Levy évoquera les Grandes figures féminines du cinéma israélien. Tarif : 10 euros, inscriptions au 06 82 01 30 68 ou au 01 43 68 83 23. ★ Espace Toffoli

Vendredi 15 mars

Zoé • à 20h30 ★ T2R, 107 rue de Paris

Samedi 16 mars

[poiesis]

- ★ T2R hors les murs, entrée libre.
- ★ Conservatoire André Navarra à 14h
- ★ Médiathèque des quais à 17h

Dimanche 17 mars

Malevolo et l'oiseau qui fait venir le jour • à 16h ★ T2R, 107 rue de Paris

Lundi 18 mars

Permanence du Député Michel Herbillon • à 19h. Une fois par mois, le Député de la 8e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de ville afin de recevoir les habitants. Contact : 01 43 96 77 23.

★ Hotel de ville, 48 rue de Paris

Jeudi 21 mars

La Galerie • à 20h30 ★ T2R, 107 rue de Paris

Vendredi 22 mars

Don du sang • de 15h à 19h30 ★ Espace Toffoli. Conditions et rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

Samedi 23 mars

Formation aux gestes qui sauvent • de 9h30 à 11h30, de 13h30 à 15h30 ou de 16h30 à 18h30.

★ Espace Toffoli - Gratuit à partir de 10 ans.

Réservation recommandée par SMS (envoyer Nom - Prénom + créneau choisi au 06 84 50 43 35)



Mardi 26 mars

Eastwood by Eastwood • à 20h30

★ T2R, 107 rue de Paris

Vendredi 29 mars

L'Olympisme, des Grecs à Coubertin • à 19h
Conférence de l'art proposée par l'Atelier Pierre Soulagés ★ T2R, 107 rue de Paris

La Maison des artistes au T2R

A deux reprises lors des prochaines semaines, les artistes de la Maison présenteront et mettront en vente leurs œuvres. Une sorte de marché de Noël, mais au printemps !

Du jeudi 21 mars au mardi 26 mars et du mardi 14 mai au samedi 18 mai
T2R, 107 rue de Paris

Festival des Nouvelles écritures...

20
TERRE
DE JEUX
24

Destiné à promouvoir les écritures contemporaines, ce festival du T2R prend pour thème le sport et ce du 28 mars au 4 avril, année olympique oblige. Au programme :

Jeudi 28 mars

Mimoun et Zatopek, théâtre, à 20h30 (complet)

Mardi 2 avril

Vestiaire, théâtre, à 14h, 15h et 16h
à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie, 11 rue du Séminaire de Conflans

Mercredi 3 avril

2h32, théâtre et marionnettes, à 20h30

Jeudi 4 avril

Le Carton !, cabaret sportif, à 20h30



Permanences

Les élus à
votre rencontre

Mars

Marché du centre

Samedis 9, 16, 23 et 30 de 10h à 12h

**Quartier de Bercy
devant l'École**

Desnos

Vendredi 15 de 17h30 à 18h30

**Bobillot-Sellier
(devant l'arrêt de bus Pont Nelson-
Mandela)**

Mercredi 20 de 17h30 à 18h30

Avril

Victor Hugo-Schuman

Mercredi 3 de 17h30 à 18h30

Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater
de l'actualité municipale,
inscrivez-vous à la Newsletter.
Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions :

www.charenton.fr/newsletter



Version audio
du *Charenton magazine*
sur www.charenton.fr



Charenton magazine
chez vous

En cas de non réception
de votre Charenton magazine,
merci d'en aviser la Mairie
au 01.46.76.47.93
ou par mail : cmag@charenton.fr

CHARENTON DEMAIN

Cap vers l'avenir dans le respect de nos engagements sans hausse de la fiscalité !

La 1^{ère} séance du Conseil Municipal de l'année est traditionnellement consacrée au vote du Budget. En 2024, il traduit la volonté forte de poursuivre notre politique d'investissement ambitieuse et réaliste. A cette occasion, notre majorité a proposé, par délibération, de ne pas augmenter le taux communal des impôts locaux. La part communale de la taxe foncière sur le bâti restera donc identique pour la 14^{ème} année consécutive. 4 oppositions sur 5 ne l'ont pas votée, en s'abstenant. Leur abstention est incompréhensible et inconséquente !

Seul le groupe "Vivons Mieux à Charenton" a voté favorablement.



CHARENTON PASSIONNÉMENT Encore un budget trop excédentaire

En février la municipalité nous a proposé le budget de la ville. C'est une étape importante car la finalité du budget est de définir les investissements structurels pour la ville dans tous les domaines : enfance, jeunesse, seniors, culture, sport, aménagement, ... L'équipe municipale nous a présenté cette année un budget avec un excédent de 26 millions d'euros ! Si ces "économies" s'expliquaient par l'annonce de nouveaux investissements importants en matière de voirie ou de nouveaux équipements socioculturels ou sportifs, ce serait compréhensible. Si ce n'est pas le cas, et bien rendons aux

Nos oppositions répètent en boucle depuis 2020 que nous manquons d'ambition, que nous sommes trop prudents en conservant des réserves financières. Elles nous poussent à emprunter et endetter la ville. Ils critiquent nos choix, nos projets et notre façon de conduire les destinées de notre commune. Doit-on rappeler que nos orientations restent conformes aux engagements pris, lesquels nous ont valu de gagner la confiance des Charentonnais lors des dernières élections municipales ?

De surcroît, malgré les difficultés financières que rencontrent l'ensemble des collectivités, nous maintiendrons un niveau élevé de nos investissements grâce à la poursuite d'une gestion saine et responsable.

Nous sommes pleinement mobilisés pour faire de Charenton une ville toujours plus agréable, solidaire, attractive et bien gérée ! La ville évolue positivement et c'est l'essentiel pour les Charentonnais.

Charentonnais ces superprofits sous forme de réduction d'impôts, en différant les augmentations de taxes indirectes, voirie, ordures ménagères et octroyons des aides accrues aux associations qui complètent si bien le travail social de la ville ...

Le budget de la ville est là pour améliorer les conditions de vie des Charentonnais et non pour faire des placements : à chacun son métier !

**Caroline CAMPOS-BREILLON, Serge TOURCHIK,
Oriane OUTIN**



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Un budget municipal 2024 bien frileux

Le vote du budget s'est déroulé lors du dernier conseil municipal. Comme à son habitude, la majorité municipale a présenté un budget en excès de 15 millions d'euros. C'est-à-dire que 15 millions d'euros seront encaissés cette année sans

qu'il ne soit prévu de dépenses correspondantes.

La majorité choisie ainsi la stratégie de l'écureuil qui accumule des noisettes en prévision de l'hiver. Sauf que dans le cas de la majorité, l'hiver est le projet urbain Charenton-Bercy qui nécessitera des investissements colossaux pour la ville dans le futur. Habituellement, ce genre de projet surdimensionné se finance via la souscription d'un prêt bancaire. A Charenton, la majorité préfère restreindre dès aujourd'hui les investissements pour ne pas avoir recourir à un prêt plus tard.



CHARENTON POUR TOU.T.E.S ! Budget : toujours les mêmes qui trinquent !

Comme annoncé, le budget 2024 de la commune traduit les choix politiques faits par la majorité municipale : faire porter toute la contrainte financière sur la culture, les associations, la jeunesse et les familles.

Sur la culture, le conservatoire se voit imposer une réduction de ses charges de 25%, le théâtre doit réduire la voilure sur la programmation (-4%), sur ses moyens de communication (-28%) et sur la maintenance (-52%).

Pour la jeunesse, le budget de la bourse au permis de conduire, si importante pour les jeunes Charentonnais, passe de 20560 € à 9000 €. Le financement des sorties du Service Jeunesse et du BAFA baisse de 28,42%. Pour les familles, l'opération "boîte à goûter" est supprimée, pour des recettes



VIVONS MIEUX À CHARENTON ! Oui au cinéma pour les Mauriciens et charentonnais !

La commune de Saint-Maurice travaille depuis plusieurs années sur la création d'un cinéma de proximité dans l'ancien cinéma "Le Capitole". Le maire de Saint-Maurice Igor SEMO a voulu en faire le projet majeur de sa mandature et une consultation pour un marché de conception-réalisation a été engagée pour la création de deux ou trois salles dans le bâtiment de la rue des Epinettes à l'architecture exemplaire des années 20 et 30 et situé sur la limite intercommunale avec Charenton.

Cet ambitieux projet intéresse de nombreux charentonnais qui se sont mobilisés pour la renaissance de ce cinéma. Ils seront parmi les premiers bénéficiaires de cet équipement de proximité qui couvre

Ainsi, la mise en œuvre d'une démarche d'éco-responsabilité, le développement d'un plan contre les perturbateurs endocriniens, l'élargissement du plan vélo, la végétalisation de nos rues, etc. sont des sujets sur lesquels la ville pourrait faire bien plus dès aujourd'hui. La ville pourrait aussi choisir de développer une offre de restauration plus qualitative et moins chère dans les écoles, réduire le prix d'accès aux équipements sportifs, augmenter significativement le budget des subventions aux associations, développer l'offre culturelle, etc.

Malheureusement, ce n'est pas le choix qui a été fait par le maire et son équipe et nous le regrettons. Nous avons donc voté contre ce budget.

Loïc Rambaud, conseiller municipal écologiste, eelvcharenton@gmail.com

du périscolaire (ce que les parents payent) en hausse de 24%.

Les associations perdent 4% de subventions, dans le contexte inflationniste et les difficultés financières que l'on connaît.

Ces chiffres donnent le tournis. Ils ne sont pourtant que quelques exemples ponctuels de la stratégie de réduction des politiques publiques par la majorité municipale. Nous ne prônons pas l'irresponsabilité financière, et il est évident que l'argent public doit être utilisé à bon escient. Toutefois, les niveaux de réduction de dépenses sur les secteurs que nous citons vont au-delà de la simple optimisation budgétaire. Tels ont été les choix de la majorité municipale, elle aura à les assumer.

**João Martins Pereira
jmartinspereira@charenton.fr
pscharenton@gmail.com**

une Zone d'Influence Cinématographique de 80 000 habitants.

Une programmation équilibrée entre films généralistes et œuvres Art et Essai pourra fédérer tous les publics en partenariat avec les acteurs locaux (associations, commerçants, institutions culturelles). Avec l'obtention d'un label Jeune Public, "Le Capitole" permettra un travail spécifique en direction du jeune public pendant le temps scolaire (dispositifs nationaux d'éducation à l'image et séances à la demande), mais aussi hors temps scolaire (programmation d'évènement et ateliers) et les élèves des écoles charentonnaises doivent pouvoir en profiter.

Notre Maire, Hervé Gicquel, doit soutenir sans faille ce projet pour le faire aboutir.

**Francis Rodriguez-Lacam
Francis.rodriguez-lacam@sfr.fr**

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 10 mars

PHARMACIE DU PLATEAU

52 rue Gabrielle
Tél. : 01 43 68 06 61

Dimanche 17 mars

PHARMACIE DU CENTRE

67 rue de Paris
Tél. : 01 43 78 78 09

Dimanche 24 mars

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14 rue Victor Hugo
Tél. : 01 43 76 62 32

Dimanche 31 mars

GRANDE PHARMACIE DE SAINT MAURICE

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél. : 01 43 96 44 93

Lundi 1^{er} avril

PHARMACIE DES DEUX COMMUNES

46 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
à Saint-Maurice
Tél. : 01 43 68 20 33

Dimanche 7 avril

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14 rue Victor Hugo
Tél. : 01 43 76 62 32

Dimanche 14 avril

PHARMACIE CENTRALE

54 rue de Paris
Tél. : 01 43 68 01 41

Dimanche 21 avril

PHARMACIE BERCY II

8-10 place de l'Europe
Tél. : 01 45 18 40 50

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

- Béatrice NDONA DIVALUKIDI et Jean-David N'SENDI • Araceli CHANDIA CHANDIA et Baptiste PÉRY
- Laetitia LECONTE et Julien CAGNOT

Décès

Avec nos sincères condoléances

- Pierre OSAKA • Anne-Marie ROSÉ épouse RICHARD • Simone CARLA Veuve EYSSERIC • Bernard MAYER • Hernan MENA BUSTILLOS • Lidia FERUGLIO épouse MANTOVANI • Daniel DESRUELLES
- Denise BONIFAS

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

- Gabin BOULAY • Maé CHEMTOV GAUJAC • Golda BAROUKH • Youssif ISSA ALHASSAN • Sharon FERTOOUT
- Madeleine BEN KHELIL • Émile PAULHE STAUT • Billie RUTIL • Louis ZHAO BUISSON • Eliott BUTEAU • Elise MATHOU • Saskia MOYSSET



Disparition

Christian Schweitzer, ancien conseiller municipal de Charenton entre 2001 et 2008, est décédé le

Christian Schweitzer en 2004, alors conseiller municipal.

2 février à Paris (12^e). Très engagé dans la vie associative de la commune, il fut notamment président de l'épicerie solidaire au Petit plus.

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en mars 2008 : de mars à juin 2024
- Ceux nés en avril 2008 : d'avril à juillet 2024
- Ceux nés en mai 2008 : de mai à août 2024.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Au 16, rue de Sully ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, et le samedi matin de 9h à 12h15

FINANCES

COMMUNALES ASPHYXIÉES

1 AN APRÈS,

RIEN N'A CHANGÉ !

LES MAIRES DISENT

NON !

AU MÉPRIS DE L'ÉTAT

am94.fr

AM94
ASSOCIATION
DES MAIRES
DU VAL-DE-MARNE